

# LEDEVOIR



## ÉLECTIONS 2019

L'environnement, premier volet de notre bilan du gouvernement Trudeau | A 8



## CULTURE

À 17 ans, le Festival de musique émergente est déjà mature | B 8



## Dorian tue aux Bahamas et se dirige vers la Floride



Redouté depuis plusieurs jours, le premier ouragan majeur de la saison a fait au moins cinq morts aux Bahamas, selon un bilan préliminaire annoncé lundi par le premier ministre de l'archipel. Le Centre national des ouragans américain a indiqué que *Dorian* avait été pratiquement à l'arrêt au-dessus de l'île de Grand Bahama. « Nous avons beaucoup de personnes affolées qui nous appellent », a déclaré à l'AFP Don Cornish, un responsable des services de secours, alors que l'eau montait et s'infiltrait dans plusieurs maisons. Aux États-Unis, par ailleurs, des évacuations étaient en cours lundi. L'ouragan devrait approcher de la côte est de la Floride entre mardi soir et mercredi matin, puis se diriger vers les côtes de Géorgie et de Caroline du Sud mercredi soir. VOIR PAGE B 1

NATIONAL OCEANIC AND ATMOSPHERIC ADMINISTRATION VIA ASSOCIATED PRESS

### III ENVIRONNEMENT

## GNL Québec a mal évalué les impacts sur le béluga

L'étude du promoteur du projet Énergie Saguenay est « incomplète », selon Pêches et Océans Canada

ALEXANDRE SHIELDS  
LE DEVOIR

Alors que si GNL Québec affirme que son projet d'exportation de gaz naturel Énergie Saguenay peut se faire sans nuire au béluga du Saint-Laurent, Pêches et Océans Canada soutient que l'évaluation des impacts du transport maritime sur l'espèce est tout simplement « incomplète » et qu'elle ne s'appuie pas sur les « connaissances actuelles ». Qui plus est, le promoteur n'a mené aucune étude pour tenter de trouver un emplacement qui serait situé en dehors de l'habitat essentiel du cétaqué, alors que la Loi sur les espèces en péril l'exige.

Après avoir été mise en demeure par des groupes environnementaux, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) a finalement décidé d'inclure le transport maritime dans son examen du projet d'exportation de gaz albertain, et ce, du Saguenay jusqu'aux Escoumins, sur le Saint-Laurent. Le promoteur devra d'ailleurs revoir plusieurs éléments de son étude des impacts du transport maritime, selon ce qui se dégage de la « demande d'information » acheminée à GNL Québec par l'ACEE.

Après avoir analysé cette étude, les scientifiques de Pêches et Océans Canada soulignent ainsi que l'évaluation des impacts du bruit engendré par les navires méthaniers et les navires d'escorte sur le béluga est « incomplète ». Celle-ci ne tient pas compte de certaines données scientifiques essentielles, dont le fait que « le bruit d'origine anthropique, particulièrement celui lié au transport maritime, est identifié comme

VOIR PAGE A 2 : BÉLUGA

### INDEX

Avis légaux..... B2  
Culture..... B7  
Décès..... B4  
Éditorial..... A6  
Grille TV..... B7  
Idées..... A7  
Météo..... B6  
Monde..... B1  
Mots croisés..... B6  
Religion..... B6  
Société..... B3  
Sports..... B4  
Sudoku..... B6  
Sur la route..... B5

## Belles et rebelles du béton

La flore urbaine présente une diversité étonnante

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

**L**e 19 août dernier, des inscriptions insolites tracées à la craie sont apparues sur les trottoirs de Toulouse: les mentions « ruine de Rome », « benoîte des villes » et « verveine officinale », écrites au sol, n'ont pas manqué d'intriguer les passants. Les auteurs de cette mystérieuse opération ont fini par se manifester: Boris Presseq, botaniste au Muséum de Toulouse, et son collègue Pierre-Olivier Cochard, naturaliste, ont voulu attirer l'attention des citadins sur les discrets végétaux qui croissent en milieu urbain.

C'est connu, la nature a horreur du vide et une

fissure de trottoir suffit pour que la vie s'y engouffre. Malgré un environnement bétonné et inhospitalier, la flore urbaine présente une diversité étonnante. « On aimerait bien que les gens fassent attention à toutes les plantes qui poussent sur les trottoirs et que personne ne regarde vraiment. La meilleure manière de faire attention, c'est de lire quelque chose sur un trottoir. C'est un réflexe. Quel que soit ce qui est marqué sur le trottoir, on le lit », explique Boris Presseq en entrevue téléphonique au *Devoir*.

L'idée de ces graffitis botaniques leur est venue, à son collègue et à lui, d'une initiative menée à Nantes par la conteuse Frédérique Soulard qui a voulu introduire un peu de poésie dans la grisaille de sa ville. Est né le projet « Belles de bitume » qui

VOIR PAGE A 4 : FLORE



BORIS PRESSEQ



## La croissance du trafic maritime sous-estimée

### BÉLUGA

SUITE DE LA PAGE A 1

une des principales menaces pour le rétablissement de la population [de bélugas] et un environnement sonore adéquat est identifié comme une composante de son habitat essentiel ».

Le promoteur n'a pas non plus « pris en compte » le fait que le trafic additionnel sur le Saguenay affectera un secteur « qui est assidûment fréquenté par des femelles, des juvéniles et des veaux, soit un segment particulièrement vulnérable de la population ». Or, selon Parcs Canada, « le principe de précaution doit être préconisé pour cette proportion des effectifs », qui nécessite « le plus de protection concernant l'augmentation du trafic maritime ».

#### Données manquantes

GNL Québec sous-estime d'ailleurs la croissance du trafic maritime associée à son projet d'exportation de gaz naturel albertain. « Le transport maritime généré par le projet occasionnerait ainsi une augmentation de 8 % du trafic actuel dans ce secteur, ce qui représente le double de l'estimation du promoteur. » En combinant ce projet et celui de terminal de la minière Ariane Phosphate (déjà approuvé par Ottawa), on prévoit que le trafic maritime sur le Saguenay devrait tripler au cours des prochaines années.

Qui plus est, le promoteur n'a pas utilisé des données concernant des méthaniers (des navires qui peuvent atteindre 300 mètres de longueur) pour



Selon Pêches et Océans Canada, les femelles et les jeunes bélugas sont les plus vulnérables à l'augmentation de la pollution sonore générée par le trafic maritime. GREMM

évaluer le bruit des futurs navires d'exportation. « Parcs Canada est d'avis que cela engendre un biais pour tout le reste de l'analyse et ses conclusions. »

GNL Québec n'a pas non plus documenté s'il allait être possible d'imposer une réduction de vitesse aux méthaniers, ni si cette éventuelle réduction serait efficace pour réduire les impacts du bruit sur les bélugas. « Sans cette validation, cette proposition ne constitue pas une mesure d'atténuation permettant de minimiser les conséquences des activités de navigation sur la population de bélugas du Saint-Laurent. »

De façon plus globale, l'ACEE souligne que « l'état précaire de la population doit être pris en compte dans l'évaluation du risque que le projet puisse nuire à sa survie ou à son rétablissement ». On ne compterait plus qu'environ 880 bélugas dans le Saint-Laurent, alors qu'ils étaient environ 1000 au moment où l'espèce a été officiellement protégée, au début des années 1980.

**Aucun site situé en aval du Saguenay, hors de l'habitat essentiel du béluga et des aires d'alimentation intensive du rorqual bleu [...] n'a été considéré**

L'AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE



#### Emplacements à évaluer

Dans ce contexte, l'agence fédérale soutient que la proposition de projet gazier ne respecte pas les exigences de la Loi sur les espèces en péril, qui prévoit que « toutes les solutions de rechange susceptibles de minimiser les conséquences négatives de l'activité pour l'espèce soient envisagées et la meilleure solution retenue ».

En effet, précise le document, « aucune étude de solutions de rechange spécifique au projet n'a été réalisée pour le choix du site d'implantation du terminal » et « aucun site situé en aval du Saguenay, hors de l'habitat essentiel du béluga et des aires d'alimentation intensive du rorqual bleu, deux espèces en voie de disparition au regard de la Loi sur les espèces en péril, n'a été considéré ».

Selon Pêches et Océans Canada, un tel scénario représenterait pourtant, pour le béluga, « la mesure la plus efficace afin d'éviter l'ajout de stressseurs

additionnels affectant cette population et son rétablissement ».

Questionné sur les nouvelles demandes de l'ACEE, GNL Québec a indiqué que toutes les réponses seront fournies, en vue de l'évaluation environnementale fédérale. « Nous allons répondre, comme nous l'avons toujours fait depuis 2014, de manière rigoureuse et transparente aux demandes d'information. La question du béluga et de la cohabitation avec les mammifères marins est une question importante prise en considération depuis le tout début du développement du projet », a souligné la directrice principale, affaires publiques et relations avec la communauté chez GNL Québec, Stéphanie Fortin.

L'entreprise dit également travailler avec « des experts de l'industrie » maritime « afin de valider les futures caractéristiques des navires qui viendraient à notre terminal ».



PAS D'EMPLOYÉ.E.S;

PAS DE  
REINTRÉE!

## En négociation depuis l'automne 2018!

La direction de l'UQAM demande encore au personnel de faire un effort important pour atteindre l'équilibre budgétaire :

- Malgré une vague de compressions qui a conduit à l'abolition de nombreux postes de personnel de soutien;
- Malgré un taux de détresse psychologique de 53 % du personnel de soutien selon une étude indépendante.

Pourtant, les employé.e.s de l'UQAM contribuent grandement à la notoriété de l'université :

- En participant au succès des étudiantes et étudiants;
- En soutenant les recherches de pointe des professeur.e.s;
- En collaborant avec tout le personnel enseignant pour appuyer l'encadrement de la formation universitaire;
- En assurant à la communauté universitaire un milieu sain et sécuritaire.

**Madame la Rectrice, montrez aux employé.e.s que vous les respectez en proposant une offre décente.**

## Le chien fou

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



En 2018, aux États-Unis, un grand patron d'entreprise gagnait en moyenne 221 fois le salaire de son employé. En 1965, soit un demi-siècle plus tôt, c'était en moyenne 20 fois plus. En fait, depuis les temps des bas salaires engendrés par la Révolution industrielle, ce rapport de 1 pour 20 fut longtemps courant. Mais dès 1970, les 100 patrons les mieux payés aux États-Unis, indique le magazine *Fortune*, touchaient un salaire qui correspondait à 39 fois celui de l'ouvrier moyen, soit près du double de ce qu'on avait jugé jusque là suffisant. Cette situation, au désavantage des ouvriers, n'allait pas s'améliorer.

En 30 ans seulement, de 1978 à 2018, la rémunération des patrons américains à la tête des 350 entreprises les plus riches a bondi de 940 %. Autrement dit, le salaire de ces gens-là ne se fonde plus, depuis un bon moment déjà, sur la conscience juste de leur valeur professionnelle, mais sur l'élan débridé de la surexploitation de leurs semblables dont ils profitent.

Bien sûr, le salaire du simple citoyen a progressé lui aussi. Ainsi, pendant ces « Trente désastreuses », le salaire du travailleur moyen a progressé de 12 %. Ce n'est pas rien. Mais quand on compare ces gains avec les salaires orgiaques des patrons, est-ce qu'on trouve vraiment matière à se consoler ?

Ces chiffres, publiés au beau milieu de l'été, proviennent d'une étude réalisée par Lawrence Mishel et Julia Wolfe de l'Economic Policy Institute de Washington. Ce ne sont pas, loin de là, les seuls indicateurs du genre. J'en ai d'ailleurs déjà évoqué quelques autres ici par le passé. Tous constatent que le fossé s'avère de plus en plus grand entre les très riches — ceux que nous appelons désormais le 1 % — et le reste de la population qui les engraisse.

Devant ces écarts de plus en plus disproportionnés, on continue néanmoins de plaider à répétition que la richesse est bonne en soi, sans que soit jamais repensé cet accaparement des richesses.



La première pelletée de terre qui doit conduire au septième ciel les promoteurs du projet Le Phare à Sainte-Foy vient d'être retardée de quelques mois, a-t-on appris. Il est intéressant de noter les propos favorables à l'édification de cette tour, même lorsqu'à l'évidence la logique la jette par terre en moins de deux. Considérez ce qu'en dit le milliardaire Vincent Chiara, l'homme qui, ces derniers temps, espérait racheter Air Transat.

Dans un Québec de plus en plus provincial, Vincent Chiara est devenu un des plus grands propriétaires immobiliers. Il a racheté, l'an passé, quatre des six immeubles qui logent les quotidiens de Capitales Médias, ces journaux exsangues cédés par Power Corporation, sans qu'on sache trop comment, à l'ancien ministre libéral Martin Cauchon. Le parc immobilier de Vincent Chiara, deuxième en importance dans la Vieille Capitale, s'est ainsi agrandi de l'édifice où loge *Le Soleil*.

**La religion du profit fait main basse sur la vie. Jusqu'à engendrer des aberrations. Dans ce village de la valeur, tout est appelé à être sacrifié, au nom des intérêts de quelques grands prêtres du marché.**

Appelé à commenter la construction de la tour géante Le Phare, le grand projet du groupe Dallaire, le magnat de l'immobilier eut ces mots l'an passé : « C'est sûr que c'est le genre de projet qu'on veut voir se réaliser, mais je ne crois pas qu'il y ait de la profondeur dans le marché pour justifier un projet de cette envergure-là. Mais je répète que j'espère que le projet va se réaliser parce que ça amène de la profondeur à tous les autres projets autour et ça crée de la valeur. » Mais de la valeur pour qui ?

La religion du profit fait main basse sur la vie. Jusqu'à engendrer des aberrations. Dans ce village de la valeur, tout est appelé à être sacrifié, au nom des intérêts de quelques grands prêtres du marché.

La fin supposée du colonialisme et l'industrialisation n'ont pas aboli une concentration de plus en plus grande des richesses entre les mains de quelques-uns. Bien au contraire. En 1960, rappelait l'économiste Serge Latouche, 70 % des revenus globaux bénéficiaient aux 20 % des plus riches de la population. Trois décennies plus tard, cette part grimpe à 83 %. Et l'écart continue depuis de se creuser. Du haut du monticule où trônent le 1 % le plus riche de la population, est-il si difficile de voir les effets produits par cette érosion ? La cavalcade effrénée des profits de quelques-uns n'a pas cessé de piétiner les intérêts du plus grand nombre.

Dans le plus récent numéro du magazine offert à ses clients, le géant Costco publie, parmi ses toutes premières pages, les conseils d'un gourou, Jim Clemmer, qui reproche aux consommateurs leur « insatisfaction chronique au travail ». Il entend « repérer les comportements contreproductifs ». À l'entendre, « chacun a le pouvoir de voir les choses autrement », pour autant que cela ne remette pas en cause les choses telles qu'elles vont ! Dans cet esprit désormais commun, les problèmes collectifs sont sans cesse ramenés à une échelle individuelle : il faut travailler davantage, être productifs, demeurer flexibles, cultiver sa santé, collectionner les bons de réduction, espérer le maintien des taux d'intérêt et surtout, cesser de se plaindre.

Qu'est-ce qui résulte de tout cela ? Sous le grand chapiteau de la consommation, où nous sommes tenus en laisse, notre société ressemble de plus en plus à un chien fou auquel on aurait accroché à la queue des boîtes de conserve vides. Sans d'abord comprendre qu'il doit en premier lieu s'arrêter pour taire le bruit qui l'accable, la pauvre bête continue de courir dans tous les sens, en s'affolant davantage à mesure qu'elle produit plus de nuisances.

# Climat de travail malsain à l'Assemblée nationale

Plusieurs rapports datés de l'an dernier font état d'attitudes déplacées et de gestes répréhensibles

MARCO BÉLAIR-CIRINO  
CORRESPONDANT PARLEMENTAIRE  
À QUÉBEC  
LE DEVOIR

Signes d'impatience, harcèlement, contacts non souhaités : un climat de tension régnait il n'y a pas si longtemps à l'Assemblée nationale, montre une série de rapports internes « confidentiels » obtenus par *Le Devoir*.

Au printemps 2018, le tiers des employés étaient « démobilisés », indique un sondage interne effectué auprès de 550 fonctionnaires, professionnels, ouvriers, agents de la paix, étudiants et stagiaires de l'Assemblée nationale. L'indice de démobilisation variait en fonction de la catégorie d'emploi. Par exemple, 78 % des agents de la paix et 65 % des ouvriers se disaient « démobilisés ».

La liste de griefs des employés était longue, a constaté *Le Devoir* à la lecture des documents produits par la firme-conseil SPB Psychologie organisationnelle à la demande de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ).

Plusieurs personnes se sont plaintes d'avoir fait l'objet « de contacts physiques non désirés » — des attouchements, des frôlements ou des pincements — de la part de collègues ou encore de députés. Certaines d'entre elles ont montré du doigt des espaces de travail communs exigus.

« Les membres du personnel de l'ANQ ne sont pas des objets sexuels, et il est important que les députés le comprennent », écrit sans détour SPB Psychologie organisationnelle dans un document daté du 29 novembre 2018. « [L]a réalité du harcèlement sexuel à l'ANQ touche peut-être davantage de répondants qu'on pourrait le croire à première vue », précise la firme-conseil, pointant le commentaire d'un répondant selon lequel « il n'était pas facile de répondre à certaines questions ».

### Incivilités

Les signes d'« impatience », les gestes d'« arrogance » et de « condescendance » étaient les plus répandus sur la colline parlementaire. Deux répondants sur cinq ont indiqué à SPB Psychologie organisationnelle avoir été victimes de tels gestes d'incivilité. Certaines personnes haussent le ton, tandis que d'autres « adoptent une ou

**Les membres du personnel de [l'Assemblée nationale] ne sont pas des objets sexuels, et il est important que les députés le comprennent**

SPB PSYCHOLOGIE ORGANISATIONNELLE



des attitudes non verbales négatives », comme « lever les yeux au ciel, soupirer, [esquisser un] sourire en coin » lorsqu'un autre individu prend la parole, ont-ils relaté.

« C'est au sujet de leur condition sociale que les répondants disent avoir été l'objet de commentaires négatifs le plus souvent, suivi de l'âge », note la firme privée appelée à la rescousse par le Parlement.

Par ailleurs, des membres du personnel administratif ont dit avoir fait l'objet de « pression énorme pour répondre à, selon eux, de « fausses » urgences » de la part du personnel politique. « Les employés politiques ont tendance à transmettre au personnel administratif le stress et la pression qu'ils subissent », résume SPB Psychologie organisationnelle en novembre 2018.

La direction de l'Assemblée nationale n'est pas à l'abri de reproches de la part de ses employés, loin de là. « Certains ont l'impression d'être perçus par la haute direction comme un mal nécessaire », est-il écrit dans l'un des documents remis au *Devoir*. « Les commentaires désobligeants sont fréquents », « [l]a direction infantilise et dénigre les employés », ont indiqué des répondants.

Pour échapper à une situation de harcèlement, des employés ont pris leur retraite ou demandé à être mutés dans une autre direction.

C'est à la demande de l'Assemblée nationale que la firme-conseil SPB Psychologie organisationnelle a réalisé un

sondage sur la qualité de vie au travail et la mobilisation des employés du Parlement entre mai et juin 2018. Ce sont quelque 550 personnes qui y ont répondu (80 % des employés). « Le climat de travail est généralement positif », indique l'auteur de la synthèse des résultats remise à la fin novembre 2018. « Les répondants aiment leur travail et sont fiers de travailler pour l'Assemblée nationale. Par contre, peu de gens ont réellement confiance en l'évolution de l'organisation, ce qui affecte la façon dont ils parlent de l'Assemblée nationale à leur entourage. »

### Zéro harcèlement

Au fil de la dernière année, l'Assemblée nationale a « posé plusieurs gestes afin de miser sur l'engagement de son personnel », indique la conseillère en communication et relations médias de l'Assemblée nationale, Julie Champagne.

Dès l'ouverture de la 42<sup>e</sup> législature, l'Assemblée nationale a déployé la campagne de sensibilisation « Zéro harcèlement », abordant les thèmes du harcèlement psychologique, sexuel et discriminatoire ainsi que l'importance de la civilité au travail. Celle-ci était destinée au personnel administratif et politique ainsi qu'aux députés. « L'incivilité, le harcèlement, c'est non ! J'ai droit au respect, j'en parle », pouvait-on notamment lire sur les affiches accrochées aux murs des édifices de la colline parlementaire et des bureaux de circonscription de novembre 2018 à mai 2019.

En outre, plus de 600 membres du personnel administratif ont suivi l'atelier de sensibilisation sur la gestion des situations d'incivilité, de conflit ou de harcèlement depuis décembre 2016. Environ 55 députés, en plus d'une vingtaine de membres de leur équipe, ont assisté à une formation semblable.

Chacune des directions s'est vue contrainte d'élaborer un plan d'action reprenant « les points à améliorer et les forces à consolider » mentionnés dans le rapport du sondage.

Par ailleurs, la direction a convié tous les employés administratifs à une « soirée de reconnaissance », qui coïncidait avec l'inauguration du nouveau pavillon d'accueil en mai dernier, mentionne M<sup>me</sup> Champagne au *Devoir*.

Avec Dave Noël

## Fin de mesures temporaires sur Camillien-Houde



Les mesures temporaires de sécurisation de la voie Camillien-Houde, sur le mont Royal, ont pris fin ce mardi, à 5 h du matin. Le feu alterné sera retiré et le marquage au sol, modifié. La voie redeviendra à double sens entre la Maison Smith et le belvédère Camillien-Houde. Toutefois, les autres dispositifs d'apaisement de la circulation, soit les dos d'âne, les bollards le long de la ligne médiane, ainsi que les écluses de rétrécissement de la chaussée, seront maintenus jusqu'au 31 octobre. Les mesures implantées depuis juin dernier et la surveillance effectuée au cours de l'été permettront à la Ville de Montréal d'orienter la réflexion quant à l'aménagement de la voie Camillien-Houde et du chemin Remembrance. VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

# Les chauffeurs de taxi en grève

LA PRESSE CANADIENNE

Les taxis du Québec entameront mardi matin une grève rotative qui se poursuivra les jours suivants. Seuls les services jugés absolument nécessaires et essentiels seront assurés.

Mardi, de 9 h à 11 h, les taxis de Vaudreuil, Coteau-du-Lac, Valleyfield, Trois-Rivières, Sept-Îles, Prévost-Saint-Lin, Chandler, Gaspé, Tremblant, Mont-Laurier, Matane, Sainte-Thérèse, Alma, Magog, Shawinigan, Drummondville et Saint-Elzéar seront en grève.

Mercredi, ce sont les taxis de Rivière-du-Loup, Granby, La Baie, Rimouski, Saint-Jérôme, Coaticook, Sainte-Anne-des-Monts, Farnham, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-sur-Richelieu, Terrebonne, Sainte-Agathe, Saint-Eustache, Joliette et Sherbrooke qui poursuivront la grève rotative.

Le lendemain, jeudi, ce sera au tour des taxis de Laval, Hull, Le Gardeur, Lachute, Jonquière, Trois-Rivières, Granby, Baie-Comeau, Thetford Mines, Black Lake, Chicoutimi, Repentigny, Rouyn-Noranda, Gatineau, Cap-aux-Meules et Mont-Joli. Par la suite, le cycle des grèves recommencera.

## 1,3 milliard

C'est la somme que réclament les chauffeurs de taxi afin de compenser la perte de valeur de leurs permis.

Et Montréal dans tout ça ? « Je ne sais pas ce que les chauffeurs vont faire pendant ces grèves, peut-être des coups d'éclat », a précisé le porte-parole des propriétaires de taxi de la métropole, Hassan Kattoua.

Les propriétaires de permis de taxi sont insatisfaits de l'indemnisation comprise dans la réforme du gouvernement du Québec. Celle-ci s'élève à 814 millions de dollars, dont 250 millions versés en 2018 aux titulaires de permis, 250 millions annoncés en mars dernier, 270 millions sous la forme d'une redevance perçue à chaque course et 44 millions offerts à l'industrie pour se moderniser, provenant des redevances payées par Uber depuis 2017.

Les chauffeurs de taxi réclament plus de 1,3 milliard de dollars de dédommagement pour la perte de valeur de leurs permis et leur rachat à la suite de l'arrivée de l'entreprise Uber dans le marché québécois.

Hassan Kattoua a précisé que les chauffeurs ne veulent pas que la population paie pour dédommager l'industrie : « Ce n'est pas aux contribuables de payer la facture, c'est Uber qui doit payer la facture, la population n'a jamais demandé l'abolition du système de taxi. »



BORIS PRESSEQ

## « Les plantes n'ont pas de barrières politiques »

### FLORE

SUIITE DE LA PAGE A 1

mêle botanique, poésie et contes.

Tout en respectant la rigueur scientifique, les deux graffiteurs de Toulouse ont voulu rendre la botanique accessible. « On n'a pas choisi de mettre les noms latins, mais les noms communs des plantes. Des noms qui parlent, qui reflètent une utilisation et une propriété médicinale ou écologique. »

Selon Boris Presseq, la grande région de Toulouse compterait quelque 900 espèces végétales. Mais dans le centre de Toulouse, elles se déclinent en 300 variétés, indique le botaniste, qui, avec son collègue, a commencé un inventaire de cette flore sauvage il y a 10 ans. Environ 15 % des espèces seraient d'origine exotique, ce qui n'est pas nécessairement une tare, précise M. Presseq. « L'artificialisation des milieux et le bétonnage sont des problèmes beaucoup plus importants que les introductions d'espèces exotiques », avance-t-il. « Les plantes n'ont pas de barrières politiques. La seule barrière qu'elles ont, ce sont des barrières géographiques, qui sont aujourd'hui levées », dit-il.

Indisciplinées et sauvages, les « mauvaises herbes » sont importantes pour l'écosystème urbain, fait valoir Boris Presseq. Elles entretiennent une biodiversité animale. Des insectes butinent ces plantes ou s'en nourrissent. Ces insectes deviennent la proie d'oiseaux ou de chauves-souris. « Ces plantes sont importantes pour notre cadre de vie et pour l'ambiance climatique de nos villes. Elles participent d'une part à absorber l'eau de pluie et le ruissellement et ça réduit forcément la température de la ville en été. »

À ceux qui seraient tentés de dire que la présence de ces végétaux témoigne d'un manque d'entretien, Boris Presseq rétorque que les déchets laissés par les citoyens, les chiens qui urinent et défèquent sur les trottoirs et les mégots de cigarette sont des maux bien pires que l'indiscipline des végétaux. « On a complètement perdu le lien avec la nature ici, à Toulouse. Notre société dit depuis longtemps que la nature doit être dominée par l'humain. Dans Toulouse, les arbres sont taillés et aucun d'eux n'a un port libre. C'est une conception de la nature qui est très dominatrice. »

### La richesse des terrains vagues

À Montréal aussi, la nature profite de chaque brèche dans le bitume. Roger Latour s'intéresse depuis longtemps à cette flore rebelle. En 2009, il a d'ailleurs publié le *Guide de la flore urbaine* (Fides) afin d'aider le citoyen à identifier les plantes croisées sur son chemin.

Son lieu de prédilection pour étudier ces plantes : les terrains vagues. À l'angle des rues Rachel et Molson, dans Rosemont-La Petite-Patrie, les plantes ont colonisé le terrain caillouteux qui s'étend sur quelque 8000 mètres carrés. « Tout ce qu'on voit ici, c'est le cortège classique d'un jeune terrain vague », dit Roger Latour en montrant les fleurs de coronilles, les verges d'or, les grandes molènes, les bardanes et les plants de carottes sauvages qui se sont établis sur ce terrain laissé à lui-même. Étonnamment, les plants d'herbes à poux sont rares. Et bien sûr, il y a des asclépiades. « Dans tous les terrains vagues, il y a de l'asclépiade », note le naturaliste. En revanche, 90 % des espèces présentes — il y en aurait une cinquantaine en tout sur le terrain laissé à lui-même — ne sont pas indigènes à l'Amérique du Nord, soutient le naturaliste.

« Les hasards font que la composition exacte n'est pas la même d'un terrain à l'autre. L'ordre d'arrivée change aussi. En général, les plantes dont les graines sont propagées par le vent ou qui sont très fines arrivent en premier », explique Roger Latour. Les oiseaux et les petits mammifères sont aussi responsables à leur insu de la présence de certaines plantes.

En déambulant, il signale de jeunes peupliers. « Les peupliers sont d'excellents colonisateurs. Ce sont en général les premiers arbres qui s'installent », dit-il.

Ce terrain abandonné devient aussi une oasis pour les papillons et les insectes bourdonnants. Lors de notre passage jeudi, plusieurs papillons patrouillaient dans les environs, dont un élégant monarque.

« Moi, je me pâme devant ça. Je trouve que c'est d'une beauté infinie », lance Roger Latour en embrassant du regard cette plaine un peu hirsute qui, au fil des ans, s'enrichira d'une diversité biologique, jusqu'à ce que le terrain soit récupéré pour un projet de développement. D'ici là, le terrain vague devient un laboratoire pour les botanistes en herbe. « C'est comme un jardin botanique au coin de la rue, un lieu d'excursion et de découverte. »

Fédération autonome de l'enseignement  
lafa.e.qc.ca

## À ma place dans ma classe et à ma place dans la société.

Faites-moi confiance pour la prochaine année scolaire.

INSTITUT THOMAS MORE INSTITUTE

## PORTES OUVERTES

7 SEPTEMBRE 2019 | 10h00 à 15h00

Éducation en arts libéraux tout au long de la vie

75 YEARS IN THE COMMUNITY DANS LA COMMUNAUTÉ

TARIF RÉDUIT 1<sup>ER</sup> COURS | 100\$ |

www.thomasmore.qc.ca



Des manifestants ont profité de la participation du premier ministre Justin Trudeau au défilé de la fête du Travail d'Hamilton, lundi, pour exprimer leur mécontentement.

ANDREW LAHODYNSKYJ LA PRESSE CANADIENNE

## À Hamilton pour courtiser les travailleurs

Justin Trudeau, Andrew Scheer et Jagmeet Singh ont pris part à des activités dans cette ville à l'important passé syndical

STEPHANIE LEVITZ

À OTTAWA  
LA PRESSE CANADIENNE

Les chefs de partis fédéraux ont profité de la fête du Travail, lundi, pour faire la cour aux travailleurs dans une région particulièrement marquée par les luttes syndicales.

Le premier ministre libéral, Justin Trudeau, le chef de l'opposition conservatrice, Andrew Scheer, et le chef néo-démocrate, Jagmeet Singh, se sont tous les trois rendus à Hamilton, en Ontario, à l'occasion de ce jour férié.

Justin Trudeau et Jagmeet Singh ont pris part à un défilé et à des pique-niques. Andrew Scheer a quant à lui assisté à une partie de football opposant les Tiger-Cats d'Hamilton aux Argonauts de Toronto, dans le cadre de la Classique de la fête du Travail de la Ligue canadienne de football.

La ville d'Hamilton a une longue histoire de luttes syndicales et entretient des liens étroits avec les mouvements de défense des droits des travailleurs. Elle représente en fait l'épicentre de l'industrie canadienne de l'acier et de tout ce qui en découle.

C'est là, dans les années 1870, que les travailleurs ont lancé un mouvement visant à faire pression sur le gouvernement de l'époque afin qu'il légifère pour instaurer des journées de travail plus courtes. Une bataille qui a mené à la création d'un premier syndicat national.

La région d'Hamilton compte cinq circonscriptions fédérales. Les libéraux et le Nouveau Parti démocratique (NPD) en détiennent chacun deux et les conservateurs, une seule. Plusieurs de ces circonscriptions pourraient connaître des courses serrées entre les trois partis.

Jagmeet Singh s'est adressé lundi aux travailleurs, promettant que, si le NPD est élu, son gouvernement interdira le recours aux briseurs de grève. Il a aussi promis de hausser le salaire horaire minimum fédéral à 15 \$ et d'instaurer des indemnités pour les travailleurs à temps partiel et les contractuels. « C'est ce que vous obtenez avec un néodémocrate, a déclaré M. Singh lors d'un rassemblement à Toronto avant de se déplacer vers Hamilton.

Vous gagnez quelque un à vos côtés. »

Jagmeet Singh a été invité à Hamilton par une organisation locale de travailleurs, alors que Justin Trudeau a été invité par l'association locale de l'Union internationale des journalistes d'Amérique du Nord, qui représente notamment les travailleurs de la construction.

### Perturbations

Dans un communiqué, le premier ministre a mis de l'avant les investissements de son gouvernement dans la formation professionnelle et la création de l'Allocation canadienne pour la formation visant à favoriser le développement de compétences.

Il a décrit la main-d'œuvre canadienne comme « la pierre angulaire » de l'avenir du pays. « Nous défendrons toujours les travailleurs et leurs familles. Nous allons veiller à ce qu'ils aient le soutien dont ils ont besoin pour réussir dans les emplois d'aujourd'hui et de demain », a-t-il déclaré.

Un groupe de manifestants a brièvement interrompu le défilé des syndicats, ce qui a forcé le premier ministre à rejoindre les marcheurs quelques intersections plus loin que prévu. Il s'est ensuite dirigé vers un pique-nique où les mêmes manifestants l'attendaient.

Ceux-ci l'ont interpellé afin que le gouvernement agisse et vienne en aide aux gens de la Première Nation de Grassy Narrows qui souffrent d'empoisonnement au mercure.

Le soutien des syndicats est traditionnellement partagé entre le Parti libéral et le NPD, mais ils sont généralement opposés au Parti conservateur.

En 2015, les syndicats étaient unis contre l'ex-premier ministre conservateur Stephen Harper et ils ont renouvelé cette alliance pour s'opposer au Parti conservateur aujourd'hui dirigé par Andrew Scheer.

Dans sa déclaration de la journée, le chef conservateur a tout de même tenu à saluer le mouvement des travailleurs. « Quand les Canadiens réussissent, notre pays prospère, a-t-il souligné. À la fête du Travail, j'encourage tous les Canadiens à réfléchir à notre histoire, à célébrer les travailleurs que vous connaissez et à accueillir les nouveaux Canadiens qui arrivent au Canada. »

## Le slogan de campagne du Bloc se veut inclusif

UGO GIGUÈRE  
LA PRESSE CANADIENNE

« Le Québec, c'est nous », entend clairement le Bloc québécois aux quatre coins de la province au cours de la prochaine campagne électorale fédérale. Un slogan qui vise à rallier tous les Québécois derrière un parti qui aspire à défendre leurs intérêts à Ottawa.

En plus de ce slogan principal, une série de déclinaisons seront dévoilées au fil de la campagne, explique le chef du parti, Yves-François Blanchet. « C'est aussi: "Les régions, c'est nous"; "L'environnement, c'est nous"; "L'énergie propre, c'est nous"; "Le français, c'est nous" », énumère-t-il en disant vouloir mettre l'accent sur des enjeux particulièrement chers aux Québécois.

Si le fameux « nous » a pu être la source de certaines controverses pour le mouvement indépendantiste dans le passé, M. Blanchet refuse de tomber dans ce piège et insiste sur le fait que « n'importe qui, qui met le pied sur le sol québécois et qui veut être Québécois, pour moi, c'est un Québécois ».

« C'est un pronom personnel, première personne du pluriel dans la grammaire. S'il fallait que l'on exclue le mot "nous" du vocabulaire, on aurait un sacré problème. Je ne m'inscris pas du tout dans cette fausse controverse qui a essentiellement toujours été alimentée par les adversaires. La notion [que ça] soit inclusif, ça va de soi, c'est le sens du mot "nous"! » renchérit celui qui sera candidat dans la circonscription de Belœil-Chambly.

Pas question non plus d'y voir une forme d'opposition entre le « nous » des Québécois et le « eux » du reste du Canada, prévient Yves-François Blanchet. « La campagne que je veux proposer en est une où le Québec va parler de sa propre voix, avec ses propres propositions, promet le chef du Bloc. Dans la relation entre le Québec et le Canada, s'il y a des choses que l'on voit



Le chef bloquiste lors d'un point de presse dans l'enceinte du parlement canadien, en mars dernier  
JUSTIN TANG  
LA PRESSE CANADIENNE

**C'est un pronom personnel, première personne du pluriel dans la grammaire. S'il fallait que l'on exclue le mot "nous" du vocabulaire, on aurait un sacré problème.**

YVES-FRANÇOIS BLANCHET



de la même manière, on travaillera ensemble et si on voit des choses de manière différente, on fera chacun nos affaires. C'est comme ça que devrait se construire une relation de nation à nation, d'égal à égal. »

### Matériel promotionnel

Par ailleurs, le parti travaille à la préparation de son matériel promotionnel en vue de la campagne électorale qui devrait être déclenchée d'ici quelques semaines. Le chef s'est fait photographier avec chacun des candidats du Bloc québécois afin de confectionner les affiches électorales.

Fini le collage du chef par « Photoshop » derrière chaque candidat. « On a passé quelque chose comme 80 heures en studio de photo! révèle M. Blanchet. Sous toute réserve, il y a peut-être un ou deux candidats avec qui on n'a pas réussi à avoir de rendez-vous, mais je pense qu'on les a pas mal tous », affirme-t-il, se disant très heureux d'avoir eu l'occasion de passer du temps avec chacun de ses candidats.

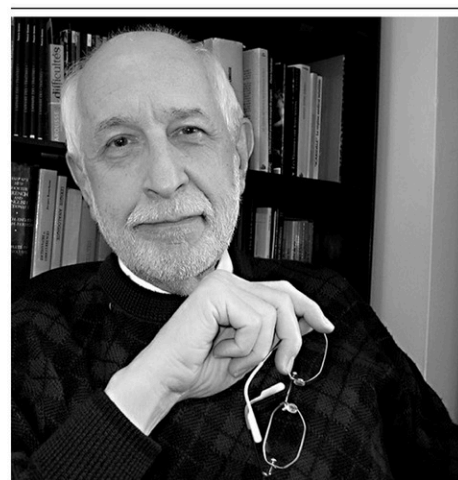
Si les jeunes représentent notre avenir,

Investissez dans leur avenir avec  
Le Fonds indiciel de l'empathie

IndiceEmpathieYMCA.org

ne devrait-on pas investir dans le leur?

Fondation des  
YMCA du Québec



### Harcelé au travail?

Voyez  
**François Gendron**  
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

## III AFFAIRE NORMANDEAU

## Un procès bien fragile

L

e retrait partiel des accusations portées contre l'ex-ministre libérale Nathalie Normandeau et cinq coaccusés est une nouvelle illustration des problèmes qui sapent les fondements de la lutte contre la corruption au Québec.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a annoncé vendredi le retrait de cinq des huit accusations de fraude, de complot et de corruption portées contre M<sup>me</sup> Normandeau et ses coaccusés, parmi lesquels figure l'ancien organisateur politique Marc-Yvan Côté.

Le DPCP semble trouver du réconfort dans le fait que trois accusations de fraude tiennent toujours. Le procureur au Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales, Richard Rougeau, a affirmé que le retrait des accusations en cours de procédures judiciaires est une pratique courante. « Ça se passe quotidiennement dans les palais de justice. Un dossier, c'est vivant, surtout quand ça dure trois ans », a-t-il dit.

L'affirmation relève d'un sophisme banal. Non, le retrait des accusations n'est pas une pratique courante, surtout pas dans le contexte de l'affaire Normandeau. Ce revirement survient 1361 jours après l'arrestation de l'ancienne vice-première ministre du gouvernement Char-

BRIAN MYLES



est. Il s'explique par la « découverte », pour le moins tardive, d'informations qui ont été communiquées par l'avocat de M<sup>me</sup> Normandeau, Maxime Roy. Il s'agit de documents publics qui n'ont rien de secret et que le premier enquêteur trouverait dans l'Internet à partir d'une recherche. La belle affaire.

Parmi les remparts érigés dans une société libre afin de protéger les citoyens contre l'arbitraire de l'État, la présomption d'innocence est sans contredit le plus important. Avant même d'enquêter sur une personne, un policier doit avoir des motifs raisonnables et probables de croire qu'une infraction a été commise. Au terme de son enquête, et après analyse du dossier, un procureur doit avoir la conviction morale qu'il obtiendra une condamnation, et ce, hors de tout doute raisonnable, avant de se décider à porter des accusations.

Cette conviction morale devait être supportée par un échafaudage intellectuel bien fragile si elle a volé en éclats dès qu'un avocat de la défense a produit le résultat d'une recherche sur Google au bénéfice de la Couronne. Il y a quelqu'un au DPCP pour expliquer ce spectaculaire revirement?

Une partie de la réponse reposerait sur une omission des enquêteurs, avance M<sup>re</sup> Roy. S'ils avaient interrogé Nathalie Normandeau dans le cadre de leur enquête, ils auraient obtenu facilement les informations la disculpant, a-t-il avancé. Il n'y a pas de réponse toute faite sur la pertinence de rencontrer ou non un suspect en cours d'enquête policière. Dans les affaires de corruption et de fraude, un monde fait de nuances et de zones de gris, ce surplus d'attention peut s'avérer utile, ne serait-ce que pour infirmer ou confirmer des soupçons, et contre-vérifier la valeur probante des déclarations faites par des informateurs ou des témoins civils.

### Des lacunes dans la compréhension fine des crimes de fraude, de corruption et de collusion, jumelées à la désuétude du Code criminel en ces matières, sont à la source de nombreux cafouillages dans les enquêtes

Toute cette histoire sent le réchauffé. C'est le même film qui passe à l'Unité permanente anticorruption (UPAC) depuis quelques années. Des lacunes dans la compréhension fine des crimes de fraude, de corruption et de collusion, jumelées à la désuétude du Code criminel en ces matières, sont à la source de nombreux cafouillages dans les enquêtes, et ils expliquent pourquoi tant de procès finissent en queue de poisson.

Sans se prononcer sur des affaires précises, le Comité de surveillance des activités de l'UPAC, présidé par Claude Corbo, évoque ce problème de formation et de compétence dans son premier rapport d'activité, déposé en juin dernier.

Le Comité ose même remettre en question, en toute connaissance de cause, l'un des dogmes inébranlables du monde policier, à savoir qu'il faut nécessairement avoir fait ses classes comme patrouilleur-gendarme avant de devenir enquêteur. Cette obligation est même inscrite dans la Loi sur la police. Sans nier l'importance et l'expertise qu'apportent les patrouilleurs-gendarmes, le Comité de surveillance suggère de recruter aussi des enquêteurs en dehors du champ traditionnel de la police, parmi les ingénieurs, les comptables, les fiscalistes, les avocats et d'autres professionnels. Ceux-ci pourraient obtenir le statut d'agent de la paix après avoir suivi une formation complémentaire à l'École nationale de police du Québec. La complexité des enquêtes de corruption exige de nouvelles façons de faire et l'ajout de nouvelles expertises au sein de l'UPAC. À défaut, la lutte contre la corruption continuera de faire du sur-place.



## LETTRES

## Le service à l'auto

On parle de plus en plus de petits gestes individuels à faire pour réduire son empreinte écologique, mais avons-nous pensé au service à l'auto des commerces de restauration rapide?

Nous qui sommes si déterminés à marcher pour sauver la planète et à signer pétition sur pétition, pourquoi utilisons-nous le service à l'auto?

Toutes sortes de raisons peuvent être invoquées pour justifier l'utilisation de ce service, mais est-ce que nous nous rendons compte de la pollution causée par tous ces véhicules dont le moteur tourne inutilement en attendant la livraison de la commande?

Sans compter gobelets, vaisselle et ustensiles qui seront jetés quelques instants plus tard!

Est-ce que nos gestes pourront suivre nos discours?

Pierre Lincourt  
Chicoutimi, le 22 août 2019

## Mutisme sur la presse hebdomadaire

L'information locale, j'y crois! Cette information locale est portée à bout de bras (et parfois à bout de souffle...) par les six quotidiens du Groupe Capitaux Médias dont on parle abondamment depuis quelques jours, certes... mais également par la presse hebdomadaire. Personne n'en parle, de cette

presse hebdomadaire. Pourquoi a-t-elle si « mauvaise presse »?

C'est tout de même plus de 150 publications à travers la province de Québec... Un taux de lectorat provincial de plus de 60 %, des centaines d'employés et un tirage de plus de 6 millions d'exemplaires, qui entrent dans les foyers québécois gratuitement semaine après semaine, et ce, parfois depuis plus de 100 ans!

Saviez-vous que les îles de la Madeleine ont leur propre journal, distribué gratuitement à 2500 résidences? Qu'à Montréal, chaque quartier ou presque bénéficie d'une publication, ce qui rejoint sans frais près de 450 000 foyers? Ou encore que Farnham, petite localité de 8330 âmes au nord-ouest du lac Champlain, possède également son hebdo, qui est distribué dans les municipalités alentour dont Saint-Ignace-de-Stanbridge, qui abrite 638 habitants? Voilà de quoi est faite cette presse locale hebdomadaire. De communautés parfois urbaines, souvent rurales, très éloignées des grands centres et fréquemment oubliées.

Cette presse ne parle pas d'une seule et unique voix, c'est vrai, cependant, elle est très présente et importante dans toutes les régions du Québec. Elle est en Gaspésie, en Abitibi, en Beauce, dans le Bas-Saint-Laurent... Elle est présente dans la moindre petite localité, là où personne d'autre ne publie... Est-elle moins importante pour autant? Je ne le pense pas.

Alors, pourquoi, dans cette tourmente médiatique qui entoure la

presse régionale, les hebdomadaires n'intéressent-ils aucun journaliste, aucun commentateur, aucun animateur?

Alors que cette crise touche et touchera plus largement à plus ou moins brève échéance tous les médias, je suis très étonnée que les journalistes qui la relatent aient si peu fouillé ce dossier.

Sylvie Lagouarde  
Le 21 août 2019

## Le Canada, outil de négociation de Donald Trump

Un article de Marie Vastel dans *Le Devoir* du 23 août 2019 nous apprend que « le président américain Donald Trump a lui-même, en février, évoqué d'abandonner la demande d'extradition (de M<sup>me</sup> Meng) s'il convenait d'un accord avec Pékin pour régler leur différend commercial ».

Si l'on comprend bien, dans une telle éventualité, nous autres, Canadiens, en détenant M<sup>me</sup> Meng pour le compte des Américains, aurions entraîné inutilement l'emprisonnement de deux citoyens canadiens en Chine et nuiri à nos producteurs de canola, de porc et de bœuf simplement pour aider les Américains à régler leur différend commercial avec la Chine! En langage clair, cela s'appelle de l'abus de confiance.

Mais de la part de Donald Trump, cela ne surprendra personne...

Jean-Marie Girardville  
Québec, le 23 août 2019

## LIBRE OPINION

## Citoyens et municipalités sont des partenaires prioritaires face à la crise climatique

André Lafrance  
Boucherville

Plus de 41 000 feux de forêt en Amazonie, enregistrés par les satellites cette année jusqu'à maintenant, alertent les dirigeants des pays occidentaux lors du G7 le 25 août 2019. Ils signifient au président brésilien d'extrême droite que son appui favorable à la déforestation par la politique des terres brûlées détruit une partie du poumon de la planète, le territoire autochtone et qu'il doit, pour la sauvegarde climatique et de l'humanité, agir de toute urgence.

Quand un événement sur un territoire a un impact dommageable, par exemple sur la protection du climat ou sur le respect des droits de la personne, cela a une incidence sur nous tous. C'est le cas

avec le projet GNL Québec qui acheminera par pipeline du gaz de schiste de l'Ouest canadien jusqu'à Saguenay où il serait liquéfié et transbordé sur des immenses bateaux pour être exporté à l'international. Le 3 juin 2019, sur ce projet, 150 scientifiques ont écrit une lettre publiée dans *Le Devoir* dans laquelle on apprend que « les émissions totales associées à ce projet au Canada seraient comparables au total des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (GES) au Québec depuis 1990. »

Mélissa Savoie Soulières, journaliste de Radio-Canada au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans son article du 3 juin 2019, cite la directrice des affaires publiques de l'entreprise GNL Québec qui précise que 40 % des 11 millions de tonnes de gaz liquéfié à l'usine de Saguenay

**Les citoyens et les municipalités sont en première ligne devant les conséquences du dérèglement climatique, avec des coûts estimés pour les prochaines années à 2 milliards de dollars pour les grandes villes et le double pour l'ensemble des municipalités**

s'ajouteraient au gaz à effet de serre mondial. Dans leur lettre au *Devoir*, les scientifiques avancent que pour mesurer l'effet du cycle complet de ce gaz, on doit mettre dans la balance la combustion générée en aval ajoutant environ 30 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> à ceux de l'usine de Saguenay. C'est sans considérer, disent-ils, les importantes émissions fugitives survenant habituellement dans ce genre de projet.

Comme citoyens.es ne serait-il pas opportun de faire front commun avec nos élus.es municipaux pour interpellier le gouvernement du Québec sur ce projet? Ici, il n'est pas question d'une simple usine que l'on retrouve habituellement dans les parcs industriels des municipalités avec des dommages mineurs à l'environnement au ni-

veau local, mais d'un projet contribuant à la crise climatique. Un enjeu dépassant les frontières d'une municipalité et aux répercussions qui nous touchent tous. Tant de GES engendrés par ce projet viendraient effacer tous les efforts faits par les citoyens et les municipalités pour diminuer notre empreinte écologique.

L'urgence climatique est actuelle et commande des actions pour réduire de 50 % les GES d'ici 2030.

Les citoyens et les municipalités sont en première ligne devant les conséquences du dérèglement climatique, avec des coûts estimés pour les prochaines années à 2 milliards de dollars pour les grandes villes et le double pour l'ensemble des municipalités selon une étude inédite dévoilée lors du sommet municipal Résilience climat organisé par l'Union des municipalités du Québec en mars 2019.

Dans le contexte actuel, il est dans l'ordre des choses que les citoyens et leurs municipalités, à titre de partenaires prioritaires dans la lutte contre les dérèglements du climat, engagés dans des actions pour diminuer leur empreinte carbone, signifient au gouvernement du Québec que ce projet est incohérent avec la lutte pour la protection du climat.

# L'université, cette grande incomprise

SAMIR SAUL

Professeur d'histoire à l'Université de Montréal

La rentrée bat son plein et les institutions éducatives bourdonnent d'activité, après l'exode de l'été. Elles reviennent sur le radar du public, les universités en particulier, tellement ce qui se passe dans leurs murs peut participer du mystère pour le commun des mortels.

Sans doute suscitent-elles parfois une déférence propre au sacré. Plus souvent, elles ont droit à des remontrances senties pour ce que leurs détracteurs croient savoir sur leur compte. Les témoignages défilent comme autant de pièces de conviction : la mauvaise expérience de l'un, le souvenir lointain de l'autre, l'oui-dire prenant valeur de fait indubitable, etc.

Tantôt des convives devisent à propos d'un quidam « pelleteur de nuages » générant des articles hermétiques sur des sujets abstrus. Tantôt des chroniqueurs se rabattent sur l'université, souffredouleur avéré, pour caresser un certain lectorat dans le sens du poil.

## Reproches

On fait grief aux universitaires de n'écrire que pour leurs pairs, cercles d'initiés et *happy few* aptes à pénétrer les arcanes de leur ésotérique pensée. Quant à leur vocabulaire, ce serait un jargon rebutant au possible. Pourquoi se livrent-ils à ces épreuves contre nature ? Par soif de notoriété dans leur chapelle, dit-on sans ambages. Par carriérisme, ajoute-t-on pour faire complet. Ne sait-on pas que ces écrits confidentiels collectionnés comme des trophées valent leur pesant d'or pour les promotions ? Mieux vaut aussi avoir une caisse bien garnie pour en produire. D'où la chasse frénétique aux subventions qui rythmerait la vie universitaire. La boucle serait bouclée et la machine tournerait sur elle-même : des articles illisibles pour monter en grade et se procurer des fonds pour en sortir davantage.

Quid de l'enseignement ? Il serait fuyant comme la peste par les professeurs de carrière, un labeur de soutier refilé à des contractuels condamnés à mettre les mains dans le cambouis. De professeurs en chair et en os, les infortunés étudiants ne verraient pas plus souvent que des étoiles filantes. Tout à leurs prestigieuses et rayonnantes occupations, ces notabilités auraient pris la poudre d'escampette des salles de classe.



L'éducation ouvre les esprits et les émancipe de la propagande, rappelle l'auteur.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Humour en moins, tel est le portrait peu flatteur fait du monde universitaire. Il est fort éloigné de la réalité. Qu'on permette au signataire d'être une illustration vivante de ses dires. Il est l'un de ces professeurs qui ont une pleine charge, qui enseignent tous les ans à un grand groupe de première année, qui sont disponibles pour rencontrer les étudiants, qui encadrent des maîtres et des doctorants, qui ne sont pas accros aux subventions, qui font des recherches conduisant à des publications spécialisées, qui participent au fonctionnement de leur institution et qui rendent service à la collectivité. Bref, la gamme des fonctions professorales. Nombre d'entre eux s'adressent aussi au grand public dans un langage qu'ils espèrent clair et accessible.

## L'université, c'est quoi ?

Notre rôle est de développer et de transmettre du savoir. Il est de découvrir et d'enseigner des connaissances, c'est-à-dire des faits et des idées qui sont véridiques et vérifiables. Il est d'habituer au travail appliqué et rigoureux. Il est d'entraîner à réfléchir en procédant avec méthode et en faisant preuve d'une approche critique, analytique et créatrice.

Le savoir authentique exige un effort de recherche, de contre-vérification, de validation et de diffusion qui est forcément pointu. Mais il est le garant de la valeur du résultat. Cette recherche finira par alimenter la synthèse et la vulgarisation pour le grand public. Narcissisme ? Non, passion et persévérance.

La démarche méthodique ne donne pas des résultats instantanés, mais la patience est payée de retour par des connaissances plus sûres. Elle ne vise pas à fournir des explications totalisantes mais elle y contribue en en posant les fondements. Les professeurs d'université ne sont pas professionnellement des intellectuels publics, mais ils peuvent l'être à titre personnel.

## Utilité sociale

L'éducation ouvre les esprits et les émancipe de la propagande, des carcans, des lieux communs, des sophismes, voire des préjugés benoîtement assésés. Et c'est notre société qui en bénéficie.

Plus notre monde est submergé de « communication », de désinformation, d'intox, d'infox, d'enfumage, de post-vérité, de récits sélectifs, de *fake news*, de « faits alternatifs », de croyances farfelues et de simplismes de tout acabit, plus l'université est indispensable. Elle constitue notre rempart collectif contre l'envahissante manipulation parée des atours séduisants du marketing, et face à la marée montante des opinions toutes faites, préfabriquées et répercutées.

Enfin, qu'on soit rassuré : les professeurs ne se la coulent pas douce. Leur métier est constamment pesé, mesuré et évalué, à chaque étape et pour chaque activité. On trouvera des dérives, comme dans tous les milieux. L'important est de savoir les identifier et de pouvoir les éliminer, sans confondre les exceptions et la règle.

liser aux actions nécessaires et à élaborer les pistes de politiques publiques qui permettront de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre sans accentuer les inégalités sociales. Nous avons le savoir-faire pour affronter cette crise.

Le Québec compte aussi sur de nombreux organismes et entreprises qui développent, en ce moment même, des solutions innovantes pour faire face à la crise actuelle.

Le gouvernement doit miser sur cette expertise que nous avons collectivement développée au cours des dernières années. Tous doivent travailler en collaboration et en concertation !

## La Planète s'invite au travail

La crise climatique s'invite dans nos milieux de travail. Que ce soit par l'accroissement des risques de santé et sécurité dus au réchauffement global ou par celui de la charge de travail de celles et ceux qui travaillent auprès des personnes plus vulnérables aux effets de la crise.

Nous voulons que le gouvernement mette en place une stratégie de décarbonisation de l'économie québécoise et des mesures pour assurer une transition juste, et nous ne resterons pas les bras croisés.

La Planète s'invite au travail n'est pas un slogan, c'est un cri de ralliement : nous agissons partout où nous le pourrions pour faire une différence ! Que ce soit par la mise en place de comités environnement, par des efforts de réduction des gaz à effet de serre dans nos entreprises, par l'instauration de politiques d'approvisionnement responsable ou par d'autres moyens, nous passerons à l'action. Travailleuses et travailleurs du Québec, unissons-nous pour un avenir véritablement viable !

*\* Ce texte est cosigné par les dirigeantes et dirigeants de neuf organisations syndicales. La liste complète des signataires peut être consultée sur nos plateformes numériques.*

# La souveraineté numérique

PIERRE TRUDEL



Qu'il s'agisse de la fiscalité, de l'industrie des médias, du transport par taxi ou du « partage » des logements locatifs, il faut des règles du jeu. Par leurs lois, les États assurent les équilibres et le respect des droits et des valeurs chers à leur population. C'est pour cela que les États exercent cette capacité de doter les collectivités nationales de

leurs propres règles, ce qu'on appelle la souveraineté. Dans le monde connecté, l'espace qui compte est celui qui est défini par les réseaux. La souveraineté étatique recule, mais ne disparaît pas. Il y a de plus en plus de situations dans lesquelles les États doivent agir dans des cadres qui ne coïncident pas forcément avec leur territoire géographique.

Cet été, le Sénat français a tenu des audiences pour étudier comment la souveraineté étatique doit dorénavant s'exercer dans l'univers numérique. Il y a quelques jours, des membres du Conseil du numérique français écrivaient que « la juste répartition de la valeur dans le numérique et la lutte contre l'évasion fiscale ne sont pas des sujets techniques mais des choix politiques ».

Ici, les débats sur la fiscalité des entreprises œuvrant sur Internet témoignent des effets de l'indifférence à l'égard des conséquences du basculement vers les environnements en réseau des activités qui contribuent aux équilibres économiques et démocratiques. Faute d'avoir pris la mesure des changements dans la façon dont s'exerce la souveraineté, les États sont en rattrapage. On constate un peu plus chaque jour combien il est devenu dangereux de pratiquer des législations et une fiscalité qui ignorent les activités accomplies dans les réseaux.

## Souveraineté en mutation

Dans un rapport paru à l'automne 2018, la Commission de réflexion sur la recherche en sciences et technologies du numérique, issue de plusieurs institutions de recherche françaises, constate que les conditions de la souveraineté nationale fondée sur la maîtrise du territoire physique sont radicalement modifiées. Le fonctionnement des réseaux complique la capacité effective des États de contrôler ce qui se passe sur leur territoire. On remarque que les conditions induites par la prééminence des environnements en réseaux forcent à s'interroger sur « [...] les souverainetés numériques des États, des organisations ou des citoyens, [...] ou des souverainetés supranationales ». La souveraineté doit désormais s'exercer dans des espaces de plus en plus virtuels. Il importe que les États se dotent des moyens de faire prévaloir les choix et les règles cohérents avec leurs valeurs. Ils doivent à la fois agir seuls et innover en se donnant les moyens d'agir en concertation avec les autres États.

L'un des défis les plus évidents est la souveraineté des données : « La capacité de maîtriser toutes les données est un enjeu de souveraineté fondamentale », peut-on lire dans le rapport des institutions de recherche. Les données personnelles des citoyens doivent être protégées, mais les données massifiées, par lesquelles se crée désormais la valeur, constituent une ressource concernant aussi bien les individus que les collectivités vivant dans des territoires nationaux. La souveraineté étatique se trouve mise à mal, car les données circulent dans les réseaux qui sont peu sensibles aux frontières territoriales.

L'avènement du monde connecté force au réexamen des processus par lesquels s'exerce la souveraineté et s'applique les lois des États. Dans le monde en réseau, les configurations techniques et la façon dont les objets sont connectés induisent une régulation par défaut des comportements. Les configurations du réseau et des objets techniques obligent et interdisent autant sinon plus que les lois étatiques ; elles ne sont pas neutres. Les États doivent assurer que le fonctionnement des activités en ligne soit équitable. Ils n'ont plus le luxe de s'en tenir aux slogans de ceux qui répètent que les États ne peuvent appliquer leurs lois dans le cyberspace.

## Des lois appliquées en réseau

Plutôt que seulement réagir aux crises engendrées par les « disruptions » numériques, les États doivent agir de façon proactive. Ils doivent se doter d'une meilleure capacité d'agir en réseau. Par exemple, le Québec et la France ont entrepris d'appliquer leurs lois fiscales aux acteurs d'Internet. Une telle approche doit être appuyée par une concertation qui renforcera l'efficacité des lois étatiques. Ce type de concertation existe déjà entre les États afin de lutter contre la cybercriminalité. Ainsi, l'application concertée des lois qui protègent contre la pédopornographie augmente le niveau de risque de ceux qui choisissent d'agir en marge des lois.

La protection des droits de tous dans les réseaux nécessite de dépoussiérer les modes d'affirmation de la souveraineté étatique. Celle-ci doit s'exercer de manière à supplanter les normes de conduite qui à ce jour s'imposent par défaut en raison du choix de plusieurs États de laisser faire les acteurs du Web. Plutôt que de s'en remettre à la croyance infantile dans le soi-disant libre marché, il faut insister pour que les lois nationales trouvent pleine application dès lors qu'une activité a un effet significatif sur la population d'un État. Sinon, le « marché » lui-même est à risque de y passer. Alors, qui pourra rétablir les équilibres ?

## Écrivez-nous !

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com). Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.

## III CHANGEMENTS CLIMATIQUES

# Syndicats unis pour une transition juste

TEXTE COLLECTIF \*

Nous refusons de faire l'autruche. La crise climatique est bien réelle. Elle est la conséquence d'une inaction collective et des choix que nos élites économiques et politiques ont faits depuis des dizaines d'années. Nous, travailleuses et travailleurs du Québec, comme l'ensemble de la population, devons composer avec les conséquences de cette crise et exigeons aujourd'hui un plan structurant pour effectuer une transition énergétique et écologique juste !

C'est pourquoi, inspirés par la mobilisation citoyenne des derniers mois, nous lançons aujourd'hui le collectif La Planète s'invite au travail. Ce nouveau collectif, qui travaillera en étroite collaboration avec La Planète s'invite au Parlement, regroupe plus de 1,2 million de travailleuses et travailleurs de tous les secteurs et de toutes les régions du Québec.

L'heure n'est plus aux promesses creuses. Selon plusieurs scientifiques, nous avons jusqu'à 2030 pour atténuer la pire des conséquences de la crise climatique. Relisez bien cette phrase. Nous ne pourrions pas renverser la tendance, nous ne pourrions pas empêcher la crise, seulement en atténuer les effets. Pourquoi ? Parce que nous n'avons rien fait. Au lieu d'agir, nos dirigeants ont décidé de pelle-

ter par en avant. « On traversera la rivière lorsque nous serons rendus au pont », se sont-ils dit. Eh bien, nous y sommes à ce pont, emporté par la rivière qui déborde.

## Vers une transition juste

Nous joignons notre voix à celle de millions d'autres de par le monde pour dire à nos dirigeants que nous ne subirons pas passivement cette crise. Pour sécuriser notre qualité de vie et réaliser l'indispensable transition vers une économie plus verte et plus sobre en émissions de carbone, il faut agir dès maintenant.

Investissons massivement dans des technologies et des secteurs moins polluants et générateurs d'emplois de qualité. Misons dès maintenant sur la formation continue et des programmes de requalification de la main-d'œuvre. Bonifions notre filet de protection sociale et renforçons nos économies locales en les diversifiant et en soutenant davantage les initiatives allant dans le sens d'une économie plus circulaire et carbonéutre !

## Miser sur l'expertise d'ici

Le Québec est riche d'un réseau public de recherche bien enraciné partout sur son territoire. Un réseau au sein duquel il est possible de planifier et de soutenir la formation, la recherche et l'innovation. Un réseau qui peut contribuer à sensibi-



## III BILAN ENVIRONNEMENT

## Des rouges vert pâle

**Les électeurs seront conviés aux urnes le 21 octobre prochain pour trancher une question somme toute assez simple : les libéraux méritent-ils de prolonger leur passage aux commandes du Canada ? En cette veille électorale, *Le Devoir* propose un bilan en sept volets du mandat occupé de Justin Trudeau. Aujourd'hui : l'environnement.**

**HÉLÈNE BUZZETTI**  
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE  
À OTTAWA  
LE DEVOIR

**E**n matière d'environnement, c'est un euphémisme que de dire que le gouvernement libéral a navigué en eaux troubles. Les écologistes ne lui pardonnent pas d'avoir acheté un oléoduc pour mieux en garantir l'agrandissement et d'avoir fait siennes les timides cibles conservatrices de réduction de gaz à effet de serre (GES). Mais d'autres, l'environnementaliste devenu candidat Steven Guilbeault en tête, font valoir que les libéraux ont enclenché une réforme qui, bien que frileuse, engage le Canada sur la bonne voie.

Pour la première fois au pays, le gouvernement fédéral a imposé aux grands émetteurs industriels des plafonds d'émissions de GES au-delà desquels ils doivent acheter des droits de pollution, soit auprès de l'État, soit auprès d'entreprises plus performantes. Le plan a été critiqué parce que les plafonds, qui devaient au départ correspondre à 70 % des émissions moyennes de chaque secteur industriel, ont été relevés à 80 %, voire 90 % dans certains cas. Les fonctionnaires ont rétorqué que cela ne faisait pas de différence, car l'instauration de limites, quelles qu'elles soient, met un prix sur la pollution et incite à l'action.

Les libéraux ont aussi adopté des provinces qu'elles se dotent d'un plan de lutte contre les changements climatiques et imposé une taxe sur le carbone aux récalcitrantes, soit la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et, à compter de janvier, l'Alberta. La taxe de 20 \$ la tonne augmentera graduellement pour atteindre 50 \$ en 2022.

Mais voilà : les libéraux ont endossé la cible conservatrice de réduire les GES du pays de 30 % sous leur niveau de 2005 d'ici 2030, ce qui impliquerait de les ramener à 513 mégatonnes (Mt) d'équivalent de CO<sub>2</sub>. Or, le plan libéral déboucherait plutôt sur un total de 592 Mt. Le directeur parlementaire du budget (DPB) a calculé que, pour combler cet écart de 79 Mt, il faudrait continuer d'augmenter la taxe jusqu'en 2030 pour qu'elle atteigne 102 \$ la tonne. Les libéraux ont rejeté cette option (sans fermer pour autant la porte à une hausse) et soutiennent que l'écart sera comblé par la plantation d'arbres et le financement de nouvelles technologies. D'autres mesures seront aussi annoncées en campagne, promet-on.

La taxe sur le carbone rapportera 2,4 milliards au Trésor dès cette année, mais elle ne financera pas beaucoup le changement, car seulement 10 % de la somme sont destinés à des projets d'amélioration de l'efficacité énergétique. Le reste est retourné aux contribuables sous forme de remboursement d'impôt. Les libéraux se sont fait reprocher de faire des cadeaux électoraux en autorisant un premier versement ce printemps alors que la taxe n'a commencé à être imposée que le 1<sup>er</sup> avril.

Les libéraux ont aussi mis au rebut certaines réformes conservatrices. Ils ont ainsi mis fin à la discrimination des poissons qui faisait en sorte que seuls ceux pêchés à des fins récréatives, com-

nécessaire seulement pour les projets touchant l'un ou l'autre des trois océans, 97 lacs et 62 rivières listés.

De même, les libéraux ont opéré une vaste refonte du processus d'évaluation environnementale des grands projets. Des durées maximales d'évaluation ont été instaurées, une agence unique a été créée et le critère Office national de l'énergie a été remplacé par une nouvelle instance au rôle similaire. Les libéraux ont annulé le changement de 2012

merciales ou traditionnelles voyaient leur habitat protégé lors de la construction d'un projet affectant un cours d'eau. De même, ils ont restauré l'obligation d'obtenir un permis fédéral pour construire un « ouvrage majeur » ayant une grande incidence sur la navigation. Sous les conservateurs, un permis était

qui autorisait seulement les personnes « directement affectées » par un projet à participer aux audiences publiques. Et ils ont dressé une liste de 20 critères devant être pris en compte, notamment les connaissances autochtones, les solutions de rechange au projet proposé et sa contribution « à la durabilité ». Toutefois, la ministre conserve le pouvoir ultime d'approuver un projet en prenant en compte l'« intérêt public », critère qui a été dénoncé parce que subjectif et soumis aux aléas politiques.

En parallèle, les libéraux ont instauré un moratoire sur le transport maritime d'hydrocarbures au large de la Colombie-Britannique, entre la pointe nord de l'île de Vancouver et l'Alaska, soit une bande d'environ 500 kilomètres.

Si ces mesures ont été conspuées par l'Alberta, la Saskatchewan et les conservateurs en général pour avoir, à leur avis, nui à l'industrie pétrolière, elles n'ont pas pour autant apaisé les progressistes, qui ne digèrent pas l'achat de l'oléoduc Trans Mountain au coût de 4,5 milliards de dollars (coût jugé élevé par le DPB). Ottawa a voulu par cette transaction faciliter les travaux d'agrandissement du pipeline, la construction d'une infrastructure fédérale pouvant moins facilement être bloquée en justice. Ottawa espère encore pouvoir revendre l'oléoduc une fois tous les obstacles levés et plusieurs coalitions autochtones préparent une offre.

Pour faire passer la pilule, Justin Trudeau a promis que les éventuels profits de la vente seront consacrés à la transition énergétique, tout comme le demi-milliard de dollars que le Trésor prévoit d'engranger chaque année en revenus fiscaux supplémentaires lorsque la ressource canadienne sera vendue à meilleur prix à l'étranger.

**Baleines, plastique et science**

En matière de lutte contre la pollution par le plastique, les libéraux s'en sont tenus aux promesses. Ils entendent dresser d'ici 2021 une liste d'objets qui seront interdits « lorsque les données scientifiques et les circonstances le justifient [ront] ». Ils songent aussi à rendre les entreprises responsables du traitement post-consommation des objets-déchets qu'elles produisent.

Face à la mortalité de baleines noires dans le golfe du Saint-Laurent, Ottawa a fermé des zones de pêche et imposé des limites de vitesse pour protéger cette espèce en voie de disparition. Comme ces mesures n'ont pas empêché d'autres décès de survenir, le gouvernement a financé une mission d'observation pour mieux comprendre les risques de collision. Les libéraux ont aussi interdit la production, l'utilisation et l'importation de produits contenant de l'amiante.

Enfin, les troupes libérales se sont fait un devoir de réhabiliter la science au sein de l'appareil gouvernemental. À peine 24 heures après leur arrivée au pouvoir, elles ont rétabli le questionnaire détaillé obligatoire du recensement et ont redonné aux fonctionnaires scientifiques le droit de parler aux journalistes. Elles ont aussi restauré le poste de scientifique en chef du Canada aboli en 2008.

**LEDEVOIR**

1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage,  
Montréal (Québec) H2L 4X4  
Métro Berri-UQAM  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous  
sur [LeDevoir.com](http://LeDevoir.com)  
et sur nos réseaux  
sociaux

**RÉDACTION**

Téléphone  
514 985-3333  
Courriel  
[redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

**RENSEIGNEMENTS ET  
ADMINISTRATION**

Téléphone  
514 985-3333

**ABONNEMENTS**

(du lundi au vendredi  
de 7 h 30 à 16 h 30)  
Téléphone  
514 985-3355  
Extérieur de Montréal  
1 800 463-7559 (sans frais)  
Courriel  
[abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Télécopieur  
514 985-5967

**PUBLICITÉ**

Téléphone  
514 985-3399  
Extérieur de Montréal  
(sans frais)  
1 800 363-0305  
Courriel  
[publicite@ledevoir.com](mailto:publicite@ledevoir.com)  
Télécopieur  
514 985-3340

**AVIS PUBLICS  
ET APPELS D'OFFRES**

Téléphone  
514 985-3452  
Courriel  
[avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)  
Télécopieur  
514 985-3340

**PETITES ANNONCES  
ET PUBLICITÉ PAR  
REGROUPEMENT**

Téléphone  
514 985-3322  
Courriel  
[petitesannonces@ledevoir.com](mailto:petitesannonces@ledevoir.com)  
Télécopieur  
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québecor Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du *Journal de Québec*, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.